

Secteur d'intervention de l'antenne Caluire.



Groupe scolaire **M.Paul Collonges**

Groupe scolaire **V.Basch**

Groupe scolaire **J.Jaurès**

Groupe scolaire **Montessuy**

Groupe scolaire **J.Moulin**

Groupe scolaire **B.Albrecht**

Autres secteurs d'intervention de la
psychologue :

Groupe scolaire **P.Bert**

Groupe scolaire **E.Herriot**



Lorsque se posent
des questions :

- d'adaptation à l'école
- d'apprentissage
- d'épanouissement personnel
- de communication
- d'orientation scolaire

Une aide à l'école est possible



Dans le respect des personnes,
avec une garantie de discrétion.



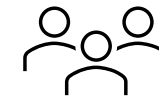
Le Réseau a pour mission
la prévention des difficultés
scolaires et l'aide aux élèves
en difficulté passagère ou
persistante.

Circonscription CALUIRE – LYON 4

Réseau d'**A**ides **S**pécialisées
aux **E**lèves en **D**ifficulté

(Ministère de l'Education Nationale)

L'équipe



- Psychologue
Education Nationale
Valérie Besson

 07.48.72.52.29

- Enseignantes spécialisées
chargées de l'aide à dominante :

Relationnelle

Margaux Fevre
(Basch, Montessuy, Moulin)



Pédagogique

Carole Boudy
(Montessuy, Moulin)



Lucie Chouvier Morandini
(Basch)

Des enseignants spécialisés pour des actions spécifiques

○ à dominante PEDAGOGIQUE

Ces enseignants spécialisés travaillent auprès des enfants qui, tout en étant élèves, éprouvent des **difficultés persistantes d'apprentissage**.

Ils proposent à l'élève une nouvelle façon d'appréhender les apprentissages en l'aidant à :

> **Dépasser** ses difficultés scolaires, être dans une dynamique de progrès et faire l'expérience de la réussite...,

> **Prendre conscience** de ses stratégies (maîtrise des outils, méthode de travail...),

> **Elaborer** sa pensée, affirmer sa réflexion...,

> **Réinvestir** autrement le rapport au savoir dans sa classe.

L'accueil de ces élèves se fait pendant le temps scolaire et peut prendre diverses formes suivant le **projet individuel** d'aide établi pour chacun d'eux (aide en regroupement d'adaptation, aide en classe, aide alternée, bilan...). Les accompagnements ont lieu **une à deux fois par semaine**.

Les enseignants du RASED peuvent également mener des **actions de prévention** des difficultés en s'adressant à un plus grand nombre d'élèves et en fonction de projets pensés avec les équipes pédagogiques des écoles.

Les **familles** sont toujours informées des accompagnements.

○ à dominante RELATIONNELLE

Ces enseignants spécialisés travaillent avec les enfants pour qui **l'investissement** de l'école, des apprentissages, de la **relation** avec les autres enfants ou avec les adultes est difficile.

> Ils aident l'enfant à construire ou à reconstruire ses **compétences d'élève**.

> Ils l'aident à restaurer **l'estime de soi**, le **désir d'apprendre** afin de permettre une meilleure efficacité dans les apprentissages.

> Ils favorisent chez l'enfant la conquête de **l'autonomie** en lui permettant de changer son mode de **relation** à l'école, aux autres et à la question du savoir...

L'aide relationnelle peut consister en un accompagnement de l'élève **en classe** ou à des accompagnements **individuels** ou en **très petit nombre**, en dehors de la classe. Ces séances ont lieu **une fois par semaine** en moyenne.

Les enseignants spécialisés proposent une aide fondée sur **l'échange et la parole** au travers de :

- **Médiations ludiques** (jeux moteurs, symboliques, cognitifs)
- **D'activités d'expression** (peinture, dessin, modelage...)
- **D'activités de découverte** (travail sur l'attention, les émotions, etc.)

Ils peuvent également mener des **actions de prévention** des difficultés en s'adressant à un plus grand nombre d'élèves et en fonction de projets pensés avec les équipes pédagogiques des écoles.

○ La PSYCHOLOGUE

Elle contribue :

> à **l'analyse** et à la **mise en sens** des difficultés qui font obstacle à **l'insertion** de l'enfant dans son **milieu scolaire**

> à l'élaboration des **propositions d'aide** ou d'**orientation**

Sa démarche peut être :

- des **entretiens** individuels, familiaux
- des **bilans** psychologiques,
- des **suivis** psychologiques dans certaines situations.

Elle participe :

> au projet d'**orientation** scolaire vers des structures d'éducation spécialisée

> au projet d'**intégration** scolaire des enfants porteurs d'un handicap.

Elle offre un **espace de parole et d'écoute** à l'enfant, sa famille et à l'enseignant.

L'**autorisation** écrite des parents est indispensable.

La psychologue applique le **code de déontologie** de sa profession concernant le **secret professionnel**. Il garantit la **confidentialité** des entretiens et le refus de tout jugement de valeur.